

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 2 avril 2012 à 20 heures à la salle 2 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

1. PRÉSENCES

Monsieur Sylvain Deschênes, conseiller
Madame Chantal Proulx, conseillère (absente)
Monsieur Stéphane Deschênes, conseiller (absent)
Madame Manon Blanchette, conseillère (absente)
Monsieur Raymond Lévesque, conseiller
Monsieur Guildo Castonguay, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Martin Normand, directeur général est présent.

2. Mot de bienvenue

3. Moment de recueillement

4. Lecture de l'ordre du jour

5. Adoption des procès-verbaux du 5 mars avec ajournement au 27 mars 2012

12-04-54

Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les procès-verbaux du 5 mars avec ajournement au 27 mars 2012.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

6. Adoption des comptes à payer

12-04-55

Proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

Chèques numéro # 17351 à 17398	76 819.52\$
Prélèvement no 871 à 891	22 908.96\$
Rémunération élus	1 888.70
Rémunération employés	20 866.90\$
Rémunération pompiers	3 713.94\$
Total	126 198.02\$

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. États financiers au 31 mars 2012

12-04-56

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport des activités financières en date du 31 mars 2012.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

2. Maire suppléant / Raymond Lévesque

12-04-57

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Raymond Lévesque comme maire suppléant pour une période de trois mois, soit mai, juin et juillet 2012.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

12-04-58

3. Autorisation de passage – Tour de la relève internationale de Rimouski

Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser « Le Tour de la relève internationale de Rimouski » de traverser notre municipalité par la route 234.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

12-04-59

4. Don 50\$ pour voyage d'immersion / École le Mistral

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don de 50\$ à l'école du Mistral dans le cadre d'un voyage d'immersion anglais plus à Philadelphie et Washington D.C. du 9 au 13 mai prochain.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

12-04-60

5. Affectation des surplus / 2000\$ / Unité Domrémy

Considérant que l'Unité Domrémy est un apport important pour la population de St-Gabriel.

Considérant que l'Agence de santé et des services sociaux nous annonçait des coupures dans la subvention accordée à l'Unité Domrémy.

Il est proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers de verser une aide financière de 2000\$ à l'Unité Domrémy. Cette dépense sera prélevée à même les surplus accumulés.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

12-04-61

6. Projet de forêt de proximité avec la MRC

Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski n'accepte pas la proposition de la MRC dans le projet de forêts de proximité sur le territoire de la MRC de la Mitis. Notre municipalité aimerait revoir avec les partenaires impliqués certains points et tout particulièrement sur le point « Mode de répartition des bénéfices par Municipalités ».

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

7. Avis de motion / Règlement sur l'augmentation du fond de roulement

Monsieur Raymond Lévesque donne avis de motion en vue de l'adoption du règlement sur l'augmentation du fond de roulement.

B. TRAVAUX PUBLICS

1. Achat terrain Millefeuilles/Bois-Francis

12-04-62

Proposé par Sylvain Deschênes, et résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'achat d'un terrain de 24.38 mètres par 53.34 mètres sur la rue des Millefeuilles appartenant madame Christiane Pelletier (canton fleurault, rang 2, partie 20) au coût de 600\$. Les frais d'arpenteurs, s'ils sont nécessaires, et les frais de notaires sont au frais de la municipalité. S'il était nécessaire les services des arpenteurs Pelletier & Couillard seraient retenus et la notaire Christine Briand sera mandatée pour effectuer le contrat notarié. Monsieur Martin Normand, directeur général ainsi que monsieur Georges Deschênes, maire sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à cette transaction.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

2. Accepter l'offre de service de la MRC Matapédia/Travaux rue Bellevue

12-04-63

Proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service de la MRC Matapédia pour le drainage de la rue Bellevue jusqu'au lac des Sept-Lacs pour un montant de 6 700\$ plus les taxes et les frais de déplacement afin de réaliser le mandat suivant :

- Relevé de terrain (plan de cadastre fourni par la municipalité)
- Analyse du bassin versant et conception
- Plan pour construction en régie
- Une rencontre de coordination.

Sont exclus du mandat : les services professionnels pour la surveillance des travaux.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

3. Reddition de compte/aide à l'entretien du réseau local

12-04-64

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de \$124 618 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée.

POUR CES MOTIFS, sur proposition de Sylvain Deschênes, et résolu unanimement par l'ensemble des conseillers que la municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

- 12-04-65
- 4. Recherche en eau /mandater LNA pour levée géophysique dans le secteur du puits F-9**
- Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme LaForest Nova Aqua pour effectuer une levée géophysique dans le secteur du puits F-9 pour un montant ne pouvant excéder 2 315\$ avant les taxes. Si les travaux s'avéraient concluants, procéder à l'appel d'offre auprès de puisatiers pour un puits, pour un montant maximal de 1 610\$ avant taxe.
- Adopté
-
- Signature du maire en vertu de l'article 142
- Monsieur Sylvain Deschênes demande un ajournement d'environ 10 minutes, il est 20h15.
- L'ajournement étant terminé, il est 20h25.
- 12-04-66
- 5. Demande d'aide financière eau potable/Roche/budget de 13 900\$**
- Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la Firme Roche afin d'effectuer une demande d'aide financière pour un nouveau site d'approvisionnement en eau potable. Un budget de 13 900\$ est alloué.
- Adopté
-
- Signature du maire en vertu de l'article 142
- 12-04-67
- 6. Évaluation et suivi intérimaire des installations eau potable/Roche/2500\$**
- Proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme Roche pour l'évaluation et le suivi intérimaire des installations en eau potable. Un montant de 2500\$ est alloué.
- Adopté
-
- Signature du maire en vertu de l'article 142
- 12-04-68
- C. LOISIRS**
- 1. Fête nationale/permis de réunion**
- Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la municipalité à faire une demande de permis de réunion pour la Fête nationale à la régie des alcools des Courses et des Jeux pour la patinoire au 273, principale.
- Adoptée
-
- Signature du maire en vertu de l'article 142
- 12-04-69
- 2. Fête nationale/autorisation MTQ pour parade**
- Proposé par Raymond Lévesque, et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité demande une autorisation auprès du ministère des transports à tenir une parade sur la rue Principale le 23 juin 2012. Le véhicule municipal avec gyrophare ouvrira la parade.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

3. Politique familiale/Sabrina Ouellet/autorisation pour formation à Rivière-du-Loup

12-04-70

Proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser madame Sabrina Ouellet pour une formation à Rivière-du-Loup dans le cadre de la politique familiale le 27 avril 2012. Les frais de déplacement et de repas reliés à cette formation sont autorisés.

Adoptée

Signature du maire en vertu de l'article 142

4. Politique familiale – Mandat et échéancier

12-04-71

Considérant la volonté de la municipalité d'élaborer une politique familiale (PFM) incluant une démarche MADA (Municipalité amie des aînés) pour assurer un milieu de vie de qualité aux familles et aînés;

Considérant que la municipalité est en période d'élaboration de sa PFM et de la démarche MADA;

Considérant que le cheminement de la PFM et de la démarche MADA nécessite la création d'une structure d'élaboration et de suivi;

Considérant que la mise en place est fondamentale au cheminement de la PFM et de la démarche MADA;

Considérant que la PFM incluant la démarche MADA est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la municipalité;

Considérant que la politique familiale et son premier plan d'action seront élaborés jusqu'en septembre 2013 et que durant ce délai, le comité de la PFM voit à la réflexion, consultation, rédaction, diffusion et promotion de la politique.

Il est proposé par Guildo Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski procède à la création d'un comité de la PFM sous la responsabilité de l' élu responsable des questions familiales (RQF) en partenariat avec l' élu responsable des aînés.

Le comité de la PFM aura pour mandat :

- De permettre le partenariat, la représentativité de l'ensemble de la communauté et sa formation devrait le refléter : organismes communautaires et en particulier, ceux qui représentent des familles, des aînés, des réseaux sociaux, des organismes socio-économiques, le milieu de la santé, le milieu scolaire, les services municipaux, le milieu des affaires. Etc.
- D'assurer l'élaboration de la PFM :
En étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
En recommandant des projets concernant les divers cycles de vie;
- D'assurer l'implantation de la démarche MADA;

- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la PFM;
- D'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la famille et les aînés;
- Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance;
- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir Famille »;
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions et ce quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culture).
- D'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action :

En exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité;

En priorisant les éléments du plan d'action;

En favorisant l'implication des directions de services dans la définition et l'application des mesures qui assureront la mise en œuvre de la politique familiale;

Adoptée

Signature du maire en vertu de l'article 142

5. SportArt/permis de réunion/Messmer 26 et 27 avril 2012

12-04-72

Proposé par Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Sport'Art à faire une demande de permis de réunion dans le cadre de deux soirées avec Messmer au Centre polyvalent le 26 et 27 avril 2012. La salle est prêtée à titre gratuit.

Adoptée

Signature du maire en vertu de l'article 142

6. Festival Country-Western

12-04-73

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser :

- le Festival country western à utiliser toutes les salles du centre polyvalent durant les festivités qui se dérouleront du 6 au 12 août 2012, et ce, à titre gratuit.
- Le Festival country western à utiliser les infrastructures de la patinoire et du site équestre le 9 juin 2012 et ce, conditionnel au nettoyage de ceux-ci à la fin des événements.
- l'utilisation du véhicule municipal muni d'un gyrophare pour la parade du samedi, 11 août 2012.
- le Festival à tenir un bingo, le 6 août 2012, dans le gymnase du centre polyvalent situé au 103 rue Leblanc. Le gymnase et les équipements seront loués à titre gratuit pour la tenue de ce bingo.
- le festival à faire les démarches auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux afin d'obtenir le permis de bar durant les festivités qui se dérouleront du 6 au 12 août 2012, ainsi que pour l'événement du 9 juin 2012 (gymkana) au site équestre.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

7. Rapport des élus

8. Affaires nouvelles

1. Bureau de poste / fermeture les samedis

12-04-74

Considérant que la coupure du service au comptoir du samedi matin affecte grandement nos travailleurs qui, de part leurs obligations, ne peuvent se présenter au comptoir sur les heures d'ouverture en semaine;

Considérant que cette mesure empêcherait ceux-ci de récupérer des envois et augmenterait ainsi les retours à l'expéditeur et le mécontentement de la clientèle;

Considérant que nous estimons ce service essentiel pour la population de Saint-Gabriel-de-Rimouski:

Il est proposé par Guido Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à Poste-Canada de revenir sur sa décision de fermer le comptoir postal de Saint-Gabriel-de-Rimouski le samedi matin.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

9. Période de questions

10. Fermeture des affaires nouvelles

12-04-75

Proposé Raymond Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

11. Levée de la séance

12-04-76

Proposé par Guido Castonguay et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 21h la séance soit levée.

Georges Deschênes
Maire

Martin Normand
Directeur général